

FONDATION VALLET

abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : Ecole Brulé

Le chef d'établissement, M. / Mme Sardine

certifie que l'élève Gautier Djouah

- était inscrit(e) dans l'établissement DN MADE Objet 2 pour l'année scolaire 2021/2023 en (1) :
- passe en année supérieure de (1) : DN MADE Objet 3 pour l'année scolaire 2023/2024 dans l'établissement :

(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Cachet et signature
du Chef d'établissement

Date : ... / ... /

Attestation à transmettre par l'établissement à la Fondation de France avec la liste des élèves présélectionnés au plus tard le 23/09/2022.